

FOCUS

VINCENNES

L'ÉGLISE

NOTRE-DAME



VINCENNES.fr

VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE

Entretien, protéger et valoriser le patrimoine vincennois est un devoir et une responsabilité pour la ville. C'est dans cet esprit qu'a été ainsi engagé, il y a maintenant trois ans, le projet de rénovation de l'église Notre-Dame de Vincennes dont la Ville est propriétaire.

Cette démarche a été confortée par l'octroi à l'église en 2018 du label de la Région Île-de-France, *Patrimoine d'Île-de-France*.

Afin de mieux comprendre ce bâtiment qui pourrait sembler simple mais dont la lecture est finalement complexe du fait des différents accroissements des cent cinquante dernières années, la présente brochure vous invite à découvrir ou redécouvrir l'église Notre-Dame à présent entièrement rénovée.

Charlotte LIBERT-ALBANEL

Maire de Vincennes Vice-présidente du Territoire Paris Est Marne & Bois



HISTOIRE

1. Plan du Bois de Vincennes.

Détail. 1759. Ici, l'orientation est inversée : le sud est placé en haut.

Coll. Archives municipales de Vincennes. Fonds de la Société des Amis de Vincennes.

2. Bâtiments tels qu'ils se présentaient un peu avant

la Révolution : de gauche à droite, le vicariat, le presbytère, l'église, le 102, rue Raymond-du-Temple, future maison commune, et le cimetière au sud de l'église.

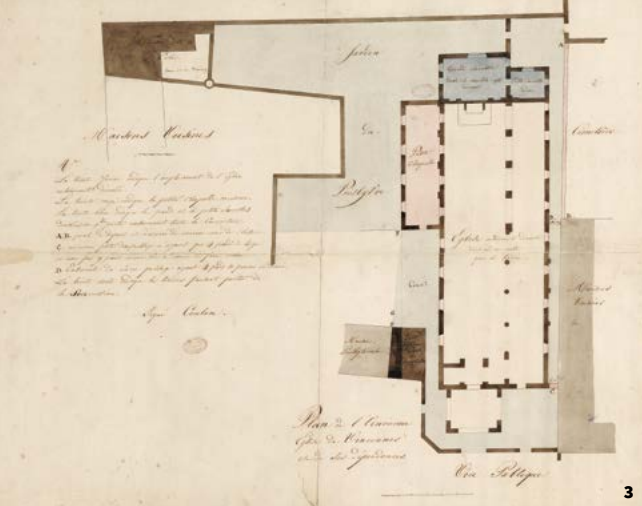
Reconstitution (1913).

Coll. Archives municipales de Vincennes.

L'église paroissiale Notre-Dame de Vincennes incarne à elle seule l'évolution de Vincennes du début du XIX^e siècle au milieu du XX^e siècle, illustrant la mutation d'un village en ville moyenne.

L'actuel édifice est en effet l'aboutissement de cinq principaux chantiers, celui de la construction initiale (1829-1832) et de ses agrandissements successifs, tous en lien direct avec l'accroissement de la population locale. Vincennes passe de 4 500 habitants en 1831 à près de 13 000 en 1861, 27 000 en 1896, presque 47 000 en 1930 et plus de 50 000 en 1954.

Un autre point remarquable : la permanence des lieux. L'église actuelle occupe (vraisemblablement) le même emplacement que celui de la chapelle du hameau de La Pissotte de la fin du XIII^e siècle, puis de l'église du milieu du XVI^e siècle qui devient succursale de la paroisse Saint-Pierre et Saint-Paul de Montreuil et enfin de l'église Notre-Dame-de-La-Pissotte édiflée après l'érection de la succursale en paroisse (1667).



3

Liste
Des Personnes qui ont souscrit volontairement, tant
pour l'acquisition du terrain de l'Église qui pouvoit servir

Nom Regist.	Noms	Personnes	Profession	Somme Souscrite	Somme Payée	Somme restante à payer	Observ.
1.	Le Marquis de La Fayette			1000 ^{fr.}	1000 ^{fr.}		
2.	Monsieur Comte de Artois			800 ^{fr.}	800 ^{fr.}		
3.	Monsieur de La Fayette			500 ^{fr.}	500 ^{fr.}		
4.	Monsieur de La Fayette			500 ^{fr.}	500 ^{fr.}		
5.	Monsieur de La Fayette			100 ^{fr.}	100 ^{fr.}		

4

UNE ÉGLISE LONGTEMPS DÉSIRÉE (1795-1829)

L'historiographe du château de Vincennes, Guillaume Poncet de la Grave, écrit en 1788 au sujet de l'église paroissiale : « L'église est actuellement peu propre à contenir les habitants, 3 000 environ, et très mal placée pour la commodité des paroissiens ; il paraît de première nécessité de la détruire soit pour l'agrandir, soit pour la placer au centre de ce lieu ».

À la fin de la Révolution, l'église est en ruines. Elle est démolie et le terrain est vendu comme bien national à un particulier. La commune loue la parcelle et y fait édifier une chapelle provisoire dans le contexte du rétablissement du culte en février 1795. Dès lors, le conseil municipal n'a de cesse d'obtenir l'autorisation et les moyens financiers qui lui font défaut afin de faire construire une nouvelle église. Mais la préfecture refuse systématiquement car un avis favorable reviendrait à faire endosser à l'État la totalité de la dépense.

En 1823, le décès du propriétaire du terrain de l'ancienne église et des propriétés adjacentes et la vente de ses biens aux enchères menacent de faire disparaître le modeste lieu de culte provisoire. Le maire de Vincennes, Jean Burtin (1823-1826), propose que les terrains soient achetés par la commune grâce à une souscription.

Le roi Louis XVIII qui s'intéresse particulièrement à ses domaines de Vincennes et de Saint-Cloud, participe à cette souscription dès lors

abondée par d'autres membres de la famille royale, le comte d'Artois (futur Charles X), le duc d'Angoulême, la duchesse du Berry, suivis, entre autres, de trois ministres et du marquis de Puyvert, gouverneur du Château.

Plus de cinq cents personnes font des promesses de dons permettant à la commune d'acheter les terrains visés et de financer en partie la construction.

Le projet vincennois s'inscrit tout à la fois dans le développement de ce qui allait devenir la banlieue et dans le contexte de la restauration de la monarchie. Le pouvoir royal rétabli se doit de consolider un de ses socles, la religion catholique. Dès 1818, celle-ci est déclarée « religion de l'État ». Une politique active de construction découle du contexte politique. Ainsi, sur les soixante-dix-sept communes du département de la Seine, une vingtaine d'églises nouvelles vont être édifiées entre 1818 et 1848. Il s'agit dans de nombreux cas de remplacer des édifices en ruines ou d'agrandir des églises devenues trop petites. On peut citer Bourglac-Reine, Fontenay-aux-Roses, Montfermeil, Montrouge, Neuilly-sur-Seine, Noisy-le-Sec, Saint-Cloud... et Vincennes.

En 1828, le cimetière qui s'étend au sud de l'ancienne église, le long de l'allée de Marigny, est transféré, pour répondre à de nouvelles dispositions sanitaires, à l'emplacement qu'il occupe aujourd'hui, rue de Fontenay, alors éloigné des habitations. Une partie des surfaces ainsi libérées seront exploitées lors des chantiers à venir.

3. Plan de 1795 montrant l'emplacement occupé par l'église du XVII^e siècle. Coll. Archives municipales de Vincennes.

4. Souscription de 1823 en vue de la reconstruction de l'église. Extrait. Coll. Archives municipales de Vincennes.



1. Chapelle de l'hôpital Esquirol, Saint-Maurice, construite vers 1840.

Coll. Archives municipales de Vincennes.

2. L'église de Vincennes, par Jean-Baptiste Cicéron Lesueur, architecte. Vers 1835.

Coll. Archives municipales de Vincennes.

UNE NOUVELLE ÉGLISE (1829-1832)

Deux architectes établissent des devis. C'est le jeune Jean-Baptiste Cicéron Lesueur qui est retenu, présentant le projet le moins-disant, une église sans bas-côtés mais que la sous-préfecture de Sceaux estime d'une surface suffisante.

Les églises qui sortent de terre pendant cette période ont un style architectural commun : le néo-classicisme, persistance d'un mouvement né au milieu du XVIII^e siècle pour lequel l'art antique (grec, étrusque et romain) est l'incontournable référence. Les architectes, officiels ou libéraux, tous formés à l'école des Beaux-Arts, ont une approche très académique de leurs commandes, confortés en cela par l'administration des Bâtiments civils. Le temple antique, composé d'une nef unique prolongée par un chœur en cul-de-four avec colonnade en façade, est un modèle très utilisé, parfois littéralement.

Cette simplicité néo-classique culmine à Vincennes. François Loyer, conservateur général du patrimoine, Directeur de l'École des Hautes Études de Chaillot écrit en 2002 : « *Son projet [celui de Lesueur], tout entier imprégné de la tradition académique d'Alberti ou de*

Palladio, est d'une exceptionnelle rigueur. Dans un langage minimaliste, il définit le volume simple d'une nef unique buttant sur le développement de la croisée. [...] La rigueur de la démonstration s'accompagne d'une véritable perfection dans la rhétorique : à elle seule, l'esquisse de la façade présentant en demi-coupe les dispositions de l'intérieur est un chef d'œuvre. Elle permet de comprendre que tout se joue sur les emmarchements et la gradation des niveaux qu'ils permettent. Viennent ensuite les déclinaisons de détail : l'emboîtement du grand et du petit ordre [...], repris à l'intérieur par l'articulation du cul-de-four avec le ciborium de l'autel majeur. Les proportions font l'essentiel [...]. On ne pouvait faire plus simple, ni plus harmonique ». Extrait de : *Des Sanctuaires hors les murs. Églises de la proche banlieue parisienne 1801-1965 / Antoine Le Bas. - Paris : Editions du patrimoine, 2002).*

La nouvelle église est consacrée le 25 mars 1832 par l'archevêque de Paris.

Dès mars 1829, quelques conseillers municipaux, anticipant l'accroissement de la population, préconisent que les murs latéraux soient réalisés avec une moindre épaisseur afin de faciliter la création de bas-côtés.

JEAN-BAPTISTE CICÉRON LESUEUR (1794-1883)

1811 : entre à l'école des Beaux-Arts

1819-1826 : voyage de formation en Italie

1819 : Grand Prix de Rome. De retour à Paris, il reçoit de nombreuses commandes dont celle de l'église Notre-Dame de Vincennes

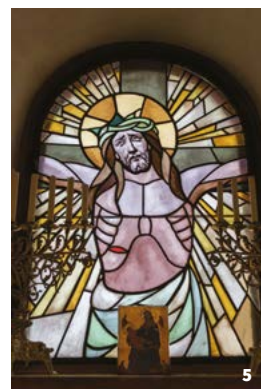
1835-1848 : choisi par le préfet Rambuteau, il réalise les plans, avec Etienne-Hippolyte Godde, de l'agrandissement et de la reconstruction partielle de l'hôtel de Ville de Paris (1837-1848).

Jean-Baptiste Cicéron Lesueur. 1820 / Jean-Auguste-Dominique Ingres.

Coll. Bayonne, musée Bonnat-Helleu.

Photo © RMN-Grand Palais / René-Gabriel Ojéda.





LES PREMIERS AGRANDISSEMENTS (1859-1869)

« Depuis plusieurs années déjà l'enceinte de l'église paroissiale qui ne comprend comme on sait que la nef et deux petites chapelles dans le chœur ne répond plus à l'importance de la commune, la nécessité de l'agrandir se fait sentir chaque jour davantage et l'exécution de bas-côté est généralement réclamée. » (Délibération du conseil municipal, 24 août 1859).

Le pragmatisme et des contraintes financières fortes président aux agrandissements de l'église, dont les travaux sont confiés à Claude Naissant*, architecte du département de la Seine, administration qui participe pour moitié au financement des travaux. L'adjonction des bas-côtés est de fait l'option retenue. Une maçonnerie de béton et de moellons des carrières de Créteil est mise en œuvre. C'est l'occasion de démolir le presbytère, vétuste, qui joute l'église afin de dégager les surfaces utiles à l'édification du bas-côté nord. Un nouveau presbytère est construit en fond de parcelle lors de la même opération.

DE LA FIN DU XIX^E SIÈCLE AUX ANNÉES 50 : DES AGRANDISSEMENTS DISPARATES
C'est principalement sur des terrains situés

au sud de l'édifice que l'église Notre-Dame est agrandie car il n'y a plus de surface disponible au nord. À l'est a été édifié le nouvel hôtel de ville, inauguré en octobre 1891 et au sud-est la recette municipale, en 1891. Le 29 août 1897, la chapelle Saint-Louis est inaugurée, modeste extension de 90 m², destinée au catéchisme. En dépit de l'ouverture en 1924 de l'église Saint-Louis à l'ouest de la commune, l'accroissement de la population est telle que la question de l'agrandissement de Notre-Dame reste prégnante. Entre 1925 et 1928, des bureaux, la sacristie et un passage couvert sont édifiés, en quelque sorte enchâssés dans le tissu urbain, au nord-est du bâtiment. Ce projet est mené par Henry Quarez, architecte communal.

Lorsqu'entre 1928 et 1932 la ville de Vincennes, dans la perspective de créer une place publique, exproprie l'îlot urbain réputé vétuste qui s'étend entre l'église et la rue du Midi, 320 m² sont cédés au diocèse en vue de l'agrandissement de l'église. Le diocèse s'engage à financer les travaux, menés par les architectes communaux, Henry Quarez et Gustave Lapostolle. L'extension édifiée doit au bout de 75 ans revenir à la commune, propriétaire de l'église.

3. L'église Notre-Dame agrandie par Claude Naissant (bas-côtés), 1859-1869. 1907.

Coll. Archives municipales de Vincennes.

4. La rue Eugène-Renaud. Vers 1905. De gauche à droite, le clocher, le presbytère et à l'angle de la rue de Fontenay, un bâtiment privé.

Coll. Archives municipales de Vincennes.

5. Sacristie. Vitrail. Vers 1928. Anne-Charlotte Compan, photographe.

* Claude Naissant (1801-1879), architecte départemental de la Seine de 1848 à 1866, a réalisé de nombreux bâtiments publics, principalement des églises et des mairies, dans tout le département, telles l'église Saint-Pierre de Charenton-le-Pont ou l'église Saint-Charles de Joinville-le-Pont.

1852 : devient professeur de théorie à l'école des Beaux-Arts
1853 : dessine les plans du conservatoire de musique de Genève, chantier qui sera achevé en 1858
1860 : nommé architecte commissaire voyer de la ville de Paris pour le 6^e arrondissement.



L'hôtel de Ville de Paris et le pont d'Arcole, vus du quai de Corse. Entre 1856 et 1871.
Edouard Baldus, photographe.
Paris Musées / Musée Carnavalet.



1



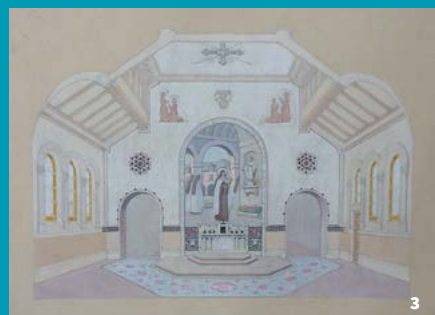
2

Les architectes communaux, qui président au même moment aux agrandissements de l'Hôtel de ville, proposent un projet spectaculaire, tout de béton, dont le morceau de bravoure est un très haut clocher joutant la façade du XIX^e. Ce projet s'affranchit très nettement de l'édifice de 1832. L'archevêque les oblige à modifier les plans pour conserver une unité stylistique conforme à la construction de Lesueur.

Mais les fonds manquent dans le contexte de la crise des années 30. On construit dans un premier temps la chapelle Sainte-Thérèse et la chapelle du Sacré-Cœur (1935) sous lesquelles s'étend une crypte éclairée par un dispositif de cour anglaise. Ce chantier doit être la première étape d'un projet qui en compte trois.

À la fin des années 50, le projet est revisité par Gustave Lapostolle de façon plus modeste via la juxtaposition de volumes simples qui reprennent certains codes esthétiques de l'église du XIX^e siècle. La chapelle du Sacré-Cœur et la crypte sont agrandies à proportion. La troisième phase, l'édification du clocher prolongé au nord par un portique, n'a jamais vu le jour.

6



3



4



5

1. La chapelle Saint-Louis (pour partie) après les travaux des années 30.
Coll. Archives municipales de Vincennes.

2. La rue Raymond-du-Temple. Vers 1900.
Les petits immeubles qui joutent l'église dataient vraisemblablement du XVIII^e siècle. Ils seront détruits en 1932.
Coll. Archives municipales de Vincennes.

3. Chapelle Sainte-Thérèse. Projet. Gouache. Vers 1935.
Coll. Archives municipales de Vincennes.
Fonds Lapostolle.

4. Projet de Gustave Lapostolle paru dans le bulletin du Syndicat d'initiative de Vincennes n°17. Décembre 1957.
Coll. Archives municipales de Vincennes.

5. Projet de Quarez et Lapostolle paru dans le bulletin paroissial n°38. Janvier-février 1933.
Coll. Archives municipales de Vincennes.



AUJOURD'HUI

En 1981, l'administration communale à l'étroit dans l'Hôtel de ville lance une opération rue Eugène-Renaud, la création d'un centre administratif et d'un nouveau presbytère qui vient remplacer celui du XIX^e siècle.

De 2011 à 2014, dans le contexte de la réhabilitation de l'ensemble des espaces publics du centre-ville, ce sont des travaux de fond (rénovation de la toiture, ravalement de l'ensemble des façades, remise aux normes des installations électriques et mise en lumière intérieure, ainsi que la réhabilitation complète du système de chauffage) qui sont entrepris par la ville de Vincennes.

À partir de 2017, un ambitieux chantier de rénovation/restauration, réalisé dans un esprit patrimonial, vise les volumes intérieurs (dont les œuvres d'art et les vitraux).

Les travaux sont achevés au début de l'année 2021.

Dans l'intervalle, la Région Île-de-France a attribué à l'église Notre-Dame le label Patrimoine d'Île-de-France (novembre 2018).



6. La rue Eugène-Renaud. Vers 1978.
De gauche à droite, la recette municipale,
le presbytère et une propriété particulière.
Coll. Archives municipales de Vincennes.

7. Le presbytère et le centre administratif inaugurés en 1981.
Coll. Archives municipales de Vincennes.

8. Rénovation de la chapelle du Sacré-Cœur.
© Brooklyn Studio.

9. Restauration des peintures ornant le cul-de-four.
© Brooklyn Studio.

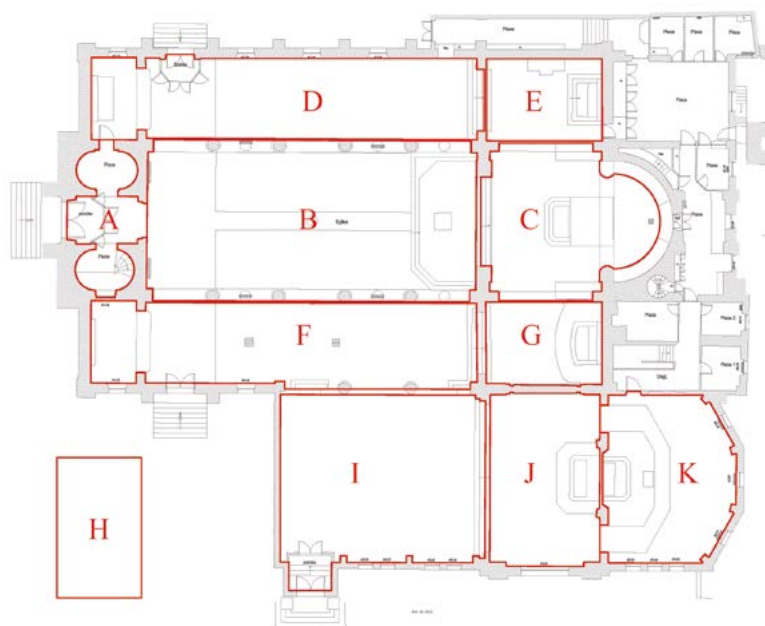
RAPPEL

Dans le contexte de la loi de décembre 1905 dite de séparation des églises et de l'État, l'administration communale devient propriétaire et doit se charger de l'entretien des édifices du culte construits antérieurement à cette date.

Depuis lors, la ville de Vincennes assume l'entretien de l'église Notre-Dame, mais également des chapelles construites dans les années 30 et 50 à la suite de dispositions spécifiques prises en accord avec l'association diocésaine de Paris en 1934.



**Chapelle Sainte-Thérèse.
Détail de l'autel.**



A : le porche et les deux pièces latérales

B : la nef

C : le chœur et l'abside

D : bas-côté nord

E : transept nord

F : bas-côté sud

G : transept sud

H : tribune accueillant l'orgue, située au-dessus du porche

I : chapelle du Sacré-Cœur (extension du début des années 60)

J : chapelle du Sacré-Cœur (1935)

K : chapelle Sainte-Thérèse (1935)

IJ : emplacement occupé précédemment par la chapelle Saint-Louis



Anne-Charlotte Compan,
photographe.

LA FAÇADE PRINCIPALE

La travée centrale de la façade occidentale est représentative du style néo-classique. Quelques marches mènent à une porte dorique à fronton, formant porche, qui s'inscrit dans la façade d'un petit temple ionique reprenant les mêmes codes. Deux colonnes doriques cannelées supportent un entablement orné de tête d'angelots qui alternent avec des triglyphes, le tout surmonté d'un fronton triangulaire décoré de branches de laurier entourant les initiales A.M. (Ave Maria).

Les arêtes latérales de la façade en retrait sont mises en relief par des pilastres ioniques cannelés qui semblent soutenir l'entablement du fronton où figurait à l'origine l'inscription « Deo opt. Max. et B. mariae virgi »*. Le fronton triangulaire, initialement sans décor, abrite depuis 1849 une horloge placée au centre d'un motif de palmes sculptées.

De chaque côté de la façade de 1832, en léger retrait, les bas-côtés réalisés quelque trente années plus tard, sont agrémentés chacun d'une niche abritant les statues de saint Pierre, à gauche, (Fernand Taluet, 1865) et de saint Paul (Hyacinthe Chevalier, 1861).

L'ORGUE

La partie instrumentale de l'orgue de dix sept jeux a été classée parmi les monuments historiques par arrêté du 11 mars 1986. L'instrument a été construit vraisemblablement entre 1855 et 1865 par le facteur Jean-Baptiste Stoltz, qui fonde son entreprise à Paris en 1845. Depuis, il a été restauré/modernisé à différentes reprises.

LA NEF

La nef est rythmée par cinq travées formées par des colonnes d'ordre ionique supportant les retombées d'arcs en plein cintre. Les travées sont surmontées de hautes baies disposées dans l'axe de chacune d'elles. Les premières et dernières arcatures prennent appui sur un pilier rectangulaire.

Les bas-côtés sont éclairés par des baies respectant l'axe des baies supérieures.

Le plafond à caissons en bois peint en bleu et doré (couleurs de la Vierge Marie) allie esthétique et économie (isolation thermique).

LE CHŒUR

Le volume du Chœur est solennisé par les deux emmarchements qui y mènent et les quatre colonnes doriques surdimensionnées, à fût monolithe, qui le délimitent. Au centre trône le maître-autel sous un ciborium (sorte de dais supporté par quatre colonnes).

L'autel issu de la réforme liturgique dite Vatican II (1962-1965) est quant à lui situé sur le plancher intermédiaire des deux volées de marches.

À l'arrière, l'abside en hémicycle est coiffée par un cul-de-four semi-vitré. Les retombées de celui-ci sont divisées en sept pans dont cinq abritent des figures de saints (de gauche à droite : saint Paul, saint Jean l'évangéliste, au centre Jésus, à sa droite saint Jacques le Majeur et saint Pierre). Ces peintures sont l'œuvre d'Auguste Nicolas Galimard, élève d'Ingres (pour mémoire, l'architecte Lesueur et Ingres étaient amis).

* A Dieu tout puissant et à la Bienheureuse Vierge Marie



1/2. Anne-Charlotte Compan, photographe.

3. Passage couvert.
Vierge à l'enfant. Paul Delormoz.
Anne-Charlotte Compan, photographe.

LES CHAPELLES

Les transepts abritent deux chapelles, l'une au nord dédiée à saint Joseph, l'autre, côté sud, à Marie. Des tableaux figurant des scènes bibliques les décorent.

Les toiles que l'on trouve dans l'édifice sont pour l'essentiel des copies de maîtres réalisées au XIX^e siècle, tels La Visitation par Sébastien Del Piombo.

Dans ces volumes du XIX^e siècle, on peut s'attarder sur quelques éléments de décor de qualité comme la mosaïque au pied du ciborium ou encore les bouches de chauffage en fonte.

LES AGRANDISSEMENTS

Il faut gravir trois marches pour accéder aux agrandissements des années 30 et 50, cette différence de niveaux ayant permis de dégager de l'espace lors de l'aménagement de la crypte sous les chapelles latérales. Le béton est largement employé. Le traitement de ces volumes modernistes est comme un écho simplifié de l'église de Lesueur et de Naissant : plafonds à caissons qui reposent sur de grands arcs, hémicycle de la chapelle Sainte-Thérèse.

Les autels des deux chapelles sont dominés par de grandes fresques de Paul Delormoz, peintre vincennois (1895-1980), l'une représentant le Christ-Roi (1952), l'autre Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus (1939).

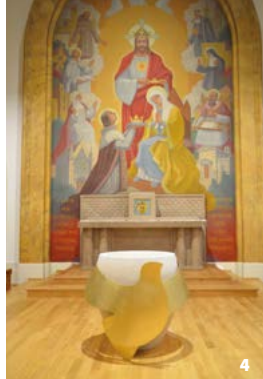
Une troisième œuvre de Delormoz décore le passage couvert des années 20.

LES VITRAUX...

... DU XIX^e SIÈCLE

Les vitraux éclairant la nef et ses bas-côtés ont été commandés à la maison Antoine Lussion, atelier ayant participé à la restauration de la Sainte-Chapelle entre 1849 et 1855. A. Lussion collabore à la plupart des chantiers de construction d'édifices culturels de Claude Naissant, ce qui assure la prospérité de l'entreprise. Une centaine de grisailles décoratives de l'atelier sont encore visibles en île-de-France.

À Vincennes, la maison Lussion réalise vingt-trois verrières en grisaille (dont deux rayonnantes éclairant le chœur et les transepts), technique très utilisée au XIX^e siècle du fait de la rapidité d'exécution, du faible coût et de la qualité du rendu.



Il s'agit d'un travail quasi industriel, le verre étant imprimé par empreinte ou à l'aide de pochoirs permettant la répétition de motifs purement décoratifs. Certains des vitraux vincennois portent la date de 1863.

... DU XXI^E SIÈCLE

Le 15 avril 2019 ont été inaugurés les vitraux de la chapelle du Sacré-Cœur. Ils remplacent des verrières simples des années 30 et 50. Leur réalisation est le fruit d'un travail collaboratif d'une centaine de bénévoles, réunis au sein de l'Association pour le développement de l'art sacré à Vincennes, présidée par Dominique Héraud, travail mené à partir de septembre 2014. Marie-Michèle Poncet a conçu les cartons. Dans cette chapelle qui accueille

depuis décembre 2020 un baptistère (Benoît Mercier, sculpteur), la plus grande verrière représente le baptême du Christ. Le thème de l'eau est le fil conducteur des quatre autres œuvres : les Noces de Cana, la Samaritaine, la Pêche miraculeuse et le Lavement des pieds. Cet ensemble représente quelque 20 m² de vitraux ayant nécessité près de 15 000 heures de travail.

Les vitraux de la chapelle Sainte-Thérèse, réalisés depuis selon le même dispositif, font écho, à Thérèse de l'Enfant Jésus, sainte Thérèse d'Avila, Mère Teresa et sainte Thérèse-Bénédictine de la Croix par des représentations abstraites. Ils sont complétés par dix-neuf oculi et une rosace percée dans le pignon ouest de la chapelle du Sacré-Cœur, jusque-là aveugle.



4. Chapelle du Sacré-Cœur. Le Christ-Roi (Paul Delormoz) et le nouveau baptistère installé en décembre 2020 (Benoît Mercier).
Michel Pourny, photographe.

5/6. Vitraux des ateliers Lussou. 1863.

7. Chapelle du Sacré-Coeur. Le baptême du Christ.
© Brooklyn Studio.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

LE PRÉSENT DOCUMENT A ÉTÉ RÉALISÉ PAR LE SERVICE ARCHIVES ET PATRIMOINE DE LA VILLE DE VINCENNES À PARTIR DES FONDS MUNICIPAUX D'ARCHIVES ET DES OUVRAGES ET ARTICLES SUIVANTS :

* Vincennes. Notice historique et renseignements administratifs / Département de la Seine, Direction des affaires départementales. - Montévrain : Impr. d'Alembert, 1904. - 164 p. ; 25 cm. (Etat des communes à la fin du XIX^e siècle).

* Des Sanctuaires hors les murs. Eglises de la proche banlieue parisienne 1801-1965 / Antoine Le Bas. - Paris : Editions du patrimoine, 2002. - 257 p. ; 27 cm.

* Un patrimoine de lumière 1830-2000. Verrières des Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne / Par Laurence de Finance ; Direction régionale des Affaires culturelles d'Île-de-France. - Paris : Editions du patrimoine, 2003. - 381 p. ; 28 cm + cédérom. (Cahiers du Patrimoine ; 67).

Vincennes, église Notre-Dame / Xavier Devillers. - Vincennes, 2014, non publié. 7 p.

Ainsi que d'articles publiés, entre autres, dans le bulletin de la Société des Amis de Vincennes et dans Le Donjon, bulletin paroissial.

VINCENNES APPARTIENT AU RÉSEAU NATIONAL DES VILLES ET PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

INFORMATIONS PRATIQUES

L'église Notre-Dame,
82, rue Raymond-du-Temple
94300 VINCENNES

HORAIRES D'OUVERTURE :
du lundi au vendredi de 7h30 à 19h30

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

PATRIMOINE :
service Archives et Patrimoine
archive@vincennes.fr
01 43 98 65 86

VIE DE LA PAROISSE :
ndvincennes@free.fr
01 43 28 16 00

Maquette
Justine Dubois
d'après DES SIGNES
studio Muchir Desclouds 2018

Impression
Champagnac

Le ministère de la Culture et de la Communication, direction générale des patrimoines, attribue l'appellation **Villes et Pays d'art et d'histoire** aux collectivités locales qui animent leur patrimoine. Il garantit la compétence des guides-conférenciers et des animateurs de l'architecture et du patrimoine et la qualité de leurs actions. Des vestiges antiques à l'architecture contemporaine, les villes et pays mettent en scène le patrimoine dans sa diversité. Aujourd'hui, un réseau de 202 villes et pays vous offre son savoir-faire dans toute la France.

EN ÎLE-DE-FRANCE

Boulogne-Billancourt, Étampes, Meaux, Noisiel, le Parc naturel régional du Vexin français, Plaine-Commune, Pontoise, Rambouillet et Saint-Quentin-en-Yvelines bénéficient également de l'appellation **Villes et Pays d'art et d'histoire**.



VINCENNES.fr

